

**Province de Québec**  
**MRC de La Mitis**  
**Municipalité de Sainte-Luce**

Session spéciale des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le mardi 20 mai 2008 à 19 h, à laquelle sont présents et forment quorum, les conseillers Nathalie Bélanger, Nathalie Pelletier, Anne A. Racine, Michaël Ouellet et Pierre Laplante. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent.

Étaient absents, la mairesse madame France St-Laurent et le maire-suppléant Hugues Dionne.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Relation de travail
4. Période de questions
5. Fermeture de la session spéciale

**1. Ouverture de la session**

2008-05-145

Considérant l'absence de la mairesse madame France St-Laurent et du maire-suppléant Hugues Dionne, il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu, que madame Nathalie Bélanger soit nommée mairesse-suppléante pour cette session spéciale, afin de la présider.

Tel que requis à l'article 153 du Code municipal, les membres du conseil constatent que la session spéciale du conseil a été régulièrement convoquée par avis spécial écrit. Cet avis a été envoyé par courrier express à tous les membres du conseil, à l'exception de monsieur Hugues Dionne, à qui il a été remis en main propre.

La mairesse-suppléante, madame Nathalie Bélanger procède à l'ouverture de la session.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2008-05-146

Il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté.

**3. Relation de travail**

Considérant l'analyse faite des besoins de la Municipalité en terme de personnel cadre;

Considérant le résultat de cette analyse et que l'expérience des dernières années démontrant que la Municipalité peut réduire ses effectifs sans affecter le service à la population;

Considérant que le poste de greffière et de directrice générale adjointe et des tâches qui y sont associées peuvent être exécutés avantageusement par notamment le directeur général;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Pierre Laplante et unanimement résolu :

2008-05-147

Que le poste de greffière et directrice générale adjointe soit à compter de ce jour, aboli pour les motifs mentionnés aux considérants de cette résolution et qu'en conséquence, madame Marie-Andrée Jeffrey, titulaire de cette fonction, soit licenciée;

Que le directeur général soit mandaté afin de convenir avec madame Marie-Andrée Jeffrey d'une indemnité compensatoire de fin d'emploi raisonnable compte tenu notamment de son service à la Municipalité, la fonction qu'elle y occupait et son âge. Le directeur général devra soumettre toute entente qui pourrait intervenir à l'approbation du conseil. Il pourra aussi, à cette fin, obtenir l'aide professionnelle qu'il jugera utile;

Que cette résolution soit signifiée à madame Marie-Andrée Jeffrey selon les dispositions des articles 267.0.1 et suivants du Code municipal.

#### **4. Périodes de questions**

Les membres du conseil ont ouvert une période de questions, mais il n'y avait personne dans la salle.

#### **5. Fermeture de la session spéciale**

2008-05-148

Il est proposé par monsieur Pierre Laplante et unanimement résolu que la présente session spéciale soit et est levée.

---

Nathalie Bélanger  
Mairesse-suppléante

---

Jean Robidoux  
Directeur général et sec. trésorier